

Cervon



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Peu à peu, après plusieurs semaines d'un confinement strict et nécessaire, la vie quotidienne reprend. Il faut rester prudent, prendre de nouvelles habitudes, nous adapter à la présence de ce virus pour retrouver nos liens et nos activités.

Le temps de confinement, décidé au lendemain des élections municipales a prolongé le mandat de l'ancienne équipe municipale que je remercie de s'être investie jusqu'au dernier jour. Les nouveaux conseillers municipaux, élus le 15 mars sont installés dans leurs fonctions depuis le 25 mai. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée et vous assure de notre dévouement au service de la commune. Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de l'équipe. Les conseillers de vos hameaux sont au travail depuis le début et sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

La commission communication s'attachera à vous tenir régulièrement informés par divers moyens. L'édition d'une lettre mensuelle dont vous tenez le premier numéro entre les mains, un bulletin municipal en fin d'année, la refonte du site internet et la page Facebook de Cervon permettront à chacun de prendre connaissance de ce qui fait la vie de notre commune au quotidien et de l'avancée des projets.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Fabien

Les infos pratiques

Ouverture de la mairie et de l'agence postale :

LUNDI	FERME	FERME
MARDI	9h30-12h	14h30-16h30
MERCREDI	FERME	FERME
JEUDI	9h30-12h	14h30-16h30
VENDREDI	9h30-12h	14h30-16h30
SAMEDI	9h30-11h30	FERME

Ouverture de la bibliothèque cet été :
Les 15, 29 juillet et les 12 et 26 août de 10 h à 12 h

La fête du 14 juillet organisée par le COFEP et la mairie **est annulée.**

La Maison de Pays est ré-ouverte au public aux horaires habituels du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Horaires de la déchetterie:

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

La déchetterie est désormais fermée le jeudi.

L'équipe municipale

C'est dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique qu'ont été installés dans leurs fonctions le 25 mai 2020, les membres du Conseil Municipal élus au premier tour. Le Conseil Municipal a décidé de nommer 3 adjoints ainsi qu'une conseillère municipale déléguée. Cette nouvelle équipe est composée de 15 élus.



De gauche à droite : Nicolas Boiteux, Pascal Bertin, Alexandre Saint-Jost, Alexandra Taupin, Catherine Sauvat (Conseillère déléguée au lien social et à la communication), Michelle Gudin, Baptiste Taupin, Fabien Sansoit (maire), Yves Pêtre (2^{ème} adjoint - délégué au personnel et aux travaux d'entretien), Monique Lantier-Ducouret, Marie-Agnès Cordillot, Christelle Nicolas, Dominique Roy, Jacques Martin (1^{er} adjoint - délégué aux finances et aux affaires générales), Charles Halm (3^{ème} adjoint - délégué aux travaux et au patrimoine)

Délégués au Conseil Communautaire : Fabien Sansoit, Jacques Martin, Dominique Roy, Alexandre Saint-Jost

Prévention des feux de végétation

Afin de limiter les feux de végétation de plus en plus importants lors des étés caniculaires que nous avons vécus ces dernières années, la préfecture demande à chacun de respecter un minimum de règles de prévention à l'arrivée des premières chaleurs :

- **Le débroussaillage** des zones qui pourraient être exposées aux feux
- **L'interdiction de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout objet en combustion**
- **L'interdiction de brûlage à l'air libre** des ordures ménagères et des déchets verts.

Pour les agriculteurs :

- **Ne pas stocker de ballots ou bottes de paille** à proximité immédiate des routes et/ou en-dessous des lignes électriques.
- Respecter l'interdiction de brûlage et de résidu de culture (hors cadre dérogatoire)



SOYONS VIGILANTS !

Les petits écoliers de Cervon ont bien de la chance !

En association avec le Centre Social de Corbigny, un accueil des enfants à la journée complète s'est mis en place. Les élèves, répartis en deux groupes, étaient alternativement accueillis en classe par la maîtresse pour les apprentissages scolaires et par le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), pour prolonger le projet annuel de l'école autour de la réflexion sur la biodiversité.

Ce système a ainsi permis à tous les élèves, de retour à l'école depuis le 2 juin, de pouvoir être accueillis à temps complet. Tous les jours de la semaine, les enfants de l'école élémentaire ont pu bénéficier de l'intervention de Guilhem Gillot du Centre Social de Corbigny et de Sandrine Lacour, animatrice à Cervon, sur des activités préparées et pensées pour être en lien avec le projet de l'année de l'école : conception et réalisation de cabanes à oiseaux... Deux magnifiques Hôtels à insectes confectionnés par les enfants seront installés dans le bourg.



Bibliothèque

La bibliothèque a rouvert ses portes le 20 mai et est ouverte dorénavant le mercredi de 10h à 12h **tous les 15 jours** même cet été (du 1er juillet au 26 août).

Les bénévoles et les lecteurs devront être munis de masque et devront se laver les mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition. Les livres restitués sont mis en quatorzaine sur une table et les bénévoles les remettent en rayon avant l'ouverture suivante.

Les bénévoles de la bibliothèque



Remerciements

Nous remercions chaleureusement les habitants de la commune qui ont apporté leur aide, nettoyé, réparé, fleuri les espaces communaux pour le bien-être de tous.



Travaux



Tournage du film « Ogre »

Nous avons été heureux d'apprendre que le film « Ogre » d'Arnaud Malherbe dont une partie sera tournée à Cervon pourrait reprendre son tournage prochainement. Les journées de tournage sont programmées selon le calendrier suivant :

- le lundi 6 juillet
- le lundi 13 juillet
- le mardi 14 juillet : pas de tournage (mais sans doute préparations sur la place)
- du mercredi 15 au vendredi 17 juillet

A noter

Durant le tournage aucun véhicule ne pourra stationner sur la **place Vauban** ni **route du Morvan**. Le **boulevard de l'Abbaye** et la **rue Jehan Faulquier** seront en sens unique. La circulation pourra être interrompue quelques minutes (2 ou 3 pas plus) sur la rue Jehan Faulquier pendant les prises.

Les commerces et la mairie seront ouverts à leurs horaires habituels et vous pourrez y accéder en vous garant sur la place de la bascule, vers la salle des fêtes (plutôt derrière le club car des équipes techniques se trouveront dans la salle et ses alentours) ou dans la rue Jean Faulquier le matin et ce jusqu'à 13h00.

Merci de votre compréhension

Distribution de masques

Dès le début de l'épidémie, la commune a décidé :

- d'acheter 2000 masques FFP2 pour protéger ses agents et leur permettre de reprendre leur activité (commande départementale groupée)
- de commander 2 masques lavables par habitant (commande intercommunale groupée) auprès de l'entreprise Despont à Varennes Vauzelle.
- de regrouper les masques fabriqués par les particuliers fin de pouvoir rapidement en distribuer à ceux qui en avaient besoin.

Malgré une commande précoce, nous avons, comme beaucoup de collectivités, été confronté à des reports de délais de livraison indépendants de notre volonté. Merci aux couturières cervonnaises qui ont réalisé un travail incroyable et de grande qualité. Cela nous a permis de compenser les arrivées très échelonnées des masques commandés.

Les habitants de la commune ont reçu 2 masques offerts par la commune en deux livraisons successives au fur et à mesure de l'arrivée des colis en mairie.

Plan canicule

Le niveau 1 "veille saisonnière" du dispositif "canicule" est activé du 1er juin au 15 septembre. Afin de prévenir et d'anticiper les effets d'une vague de chaleur, nous recensons comme chaque année les personnes les plus fragiles afin de pouvoir les appeler et régulièrement en cas d'épisode caniculaire.



Nous appelons systématiquement les personnes isolées de plus de 75 ans pour prendre des nouvelles et nous assurer que tout va bien mais ce seul critère d'âge n'est parfois pas suffisant. Si vous souhaitez qu'on ajoute votre nom à ce registre d'appel ou si vous connaissez une personne fragile qui pourrait avoir besoin de ce service merci de nous contacter au **03 86 20 08 29**.

Chantier participatif

Le premier chantier participatif et solidaire de Cervon a eu lieu le samedi 13 juin. C'était le premier d'une longue série. En effet, régulièrement des chantiers de ce type seront proposés aux habitants. Ils permettront d'impliquer les citoyens à la vie locale.

La nouvelle commission « Lien social et solidarité », souhaite en effet s'ouvrir aux propositions des habitants et les solliciter afin de travailler ensemble pour « faire de Cervon le village actif, rural et solidaire » qu'il mérite d'être !

En plus de ces chantiers, des consultations régulières vont se mettre en place.

La crise du Covid-19 ayant désorganisé les services municipaux, le nettoyage du cimetière était devenu une urgence à Cervon !

Ce premier chantier a remporté un grand succès : une vingtaine de bénévoles, « armés » de leurs outils, de leur savoir faire, de leur courage et surtout de leur bonne humeur se sont retrouvés dès 9h sur place.



La mobilisation fut intergénérationnelle et conviviale. Les trois quart de la surface ont pu être nettoyés en moins de trois heures et un café même a été partagé !

Cette première rencontre a été tellement appréciée que les bénévoles ont proposé de revenir le samedi suivant pour terminer et se retrouver !

Ces moments d'échanges, d'entraide et de solidarité qui se mettent en place à Cervon enrichissent la vie du village et créent des liens indispensables entre les habitants.

Limitation des usages de l'eau

Avec l'arrivée de l'été, un arrêté a été pris pour limiter les usages de l'eau dans notre département. Notre commune est située en zone d'alerte ce qui signifie qu'il n'est plus possible de :

- laver son véhicule en dehors des stations de lavage professionnelles
- remplir les piscines à usage familiale existantes
- arroser les pelouses, potagers et massifs fleuris entre 8h et 20 h
- laver les allées, les terrasses et les façades (sauf pour les professionnels)